

## ProximiTi devient “agile” à partir de ce lundi

Le Dauphiné Libéré - 20 oct. 2024 à 14:50 | mis à jour le 20 oct. 2024 à 14:50 - Temps de lecture : 2 min

|



Des changements vont s’appliquer sur cinq lignes. Photo ProximiTi

À compter de ce lundi 21 octobre, il va y avoir du changement dans le réseau de transport ProximiTi, avec “ProximiTi agile”. Ce nouveau système permettra d’ajouter plus de 200 arrêts sur le réseau et d’améliorer les horaires et connexions entre les lignes de bus.

Pour les nouvelles lignes “agilifiées”, les arrêts fréquemment demandés seront desservis à chaque fois. Une réserve de temps en plus, déjà prévue dans les horaires de la ligne, permettra de faire quelques détours si d’autres arrêts sont demandés. Il faudra pour cela, s’enregistrer (via l’app Bus CheckIn ou par téléphone au 04 50 62 29 39) au moins une heure avant le départ du bus.

Durant cette première phase, cette innovation va modifier les lignes C, F, G, H, et K. Ces dernières sont transformées et deviennent les lignes 170, 350, 370, 450, 460 et 470. Les autres lignes (A, B, E, I et L) ne sont pas modifiées durant cette première phase pilote. Leur évolution vers le système ProximiTi Agile interviendra courant 2025.

### Une nouvelle appli

Pour accompagner ces évolutions, le réseau met en place une nouvelle appli, Bus CheckIn, pour consulter les horaires des bus, calculer un itinéraire et enregistrer une demande d’arrêt ou de connexion entre deux lignes. L’application est téléchargeable depuis le 17 octobre sur [www.proximiti.fr/applications](http://www.proximiti.fr/applications). Une nouvelle centrale d’appel est aussi lancée pour répondre à toutes les questions concernant ProximiTi agile et

effectuer les enregistrements pour les personnes ne disposant pas de l'application (04 50 62 29 39).

L'achat de tickets en ligne reste conseillé, avec l'application MyBus (choisir le réseau ProximiTi Bonneville). Mais désormais, plus besoin de valider sur le QR code du bus : il suffit de valider son titre soi-même directement sur l'application en montant dans le bus. L'achat est aussi possible dans les agences ProximiTi et Proxivélo. Pour les tickets uniques, le paiement pourra se faire par carte bancaire à bord des bus à partir du 4 novembre.

Les abonnements en cours et les anciens tickets restent valables.

Infos sur [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr)